

DECRET N°2012-551 DU 31 DECEMBRE 2012

portant nomination du Chef d'Etat Major des Forces Aériennes et du Chef d'Etat des Forces Aériennes Major Adjoint.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°2005-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret 2010-593 du 31 décembre 2010 modifiant et complétant le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Sur** Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Chargé de la Défense Nationale ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 décembre 2012.

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés respectivement Chef d'Etat Major des Forces Aériennes et Chef d'Etat Major Adjoint des Forces Aériennes, les officiers supérieurs des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

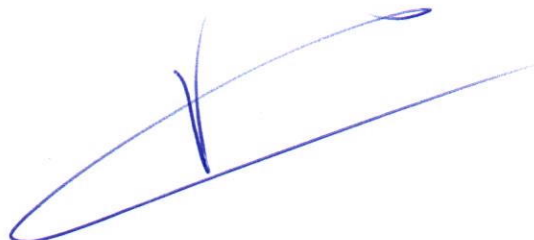
- Chef d'Etat Major des Forces Aériennes : **Colonel Léonard BATOSI** ;
- Chef d'Etat Major des Forces Aériennes Adjoint: **Lieutenant Colonel Charles K. GBAGUIDI**.



Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

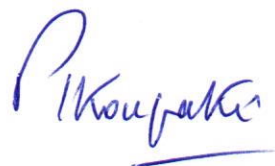
Fait à Cotonou, le 31 décembre 2012.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Chargé de la Défense Nationale,



Dr Boni YAYI.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale,
de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de
Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI.-

Ministre de l'Economie et des Finances,



Jonas GBIAN.-

AMPLIATIONS : PR 6 PM 4 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MDN 4 MDEF 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 DOPA 1 INTERESSES 2 JO 1.

